Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-243500550-20251211-CC_2025_182-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre, le Conseil communautaire, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 5 décembre, s'est réuni en session ordinaire à Montfort-sur-Meu, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

Étaient présents :
Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Régine LEFEUVRE, Jean RONSIN, Joseph THÉBAULT, Stéphane PAVIOT, Marie GUEGUEN, Yoan AUBERT, Isabelle OZOUX, Michel BARBÉ, Christophe MARTINS, Chrystèle BERTRAND, Yannick BRÉ, Sylvie PINAULT, Jean-Luc BOURGOGNON, Fabrice DALINO, Marcelle LE GUELLEC, Christine FAUCHOUX, Thierry TILLARD, Yannick FOUVILLE, Séverine BETHUEL, Christophe LEDUC, Loïc BOISGERAULT, Bruno DUTEIL, Brigitte BERRÉE, Yves TERTRAIS.

Excusés avec pouvoir : Fabienne BONDON à Jean RONSIN, Delphine DAVID à Thierry TILLARD, Frédéric DESSAUGE à Christine FAUCHOUX, Anne-Sophie PATRU à Yannick FOUVILLE

Excusées : Véronique MARIE, Zoé HERITAGE.

La séance est ouverte à 20h30.
Loïc BOISGERAULT est élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers : 32
En exercice : 32
Présents : 26
Pouvoirs : 4
Votants : 30
Quorum : 17

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE (SEM) TERRE & TOIT – APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2024

N° Délibération CC/2025/182

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de la loi 3DS et de l'application du décret du 4 novembre 2022 (applicable à compter du 1er janvier 2023), les élus mandataires au sein du CA de « Terre & Toit » doivent présenter un rapport à leur collectivité délibérante les informant notamment de la situation économique, financière et juridique des EPL dans lesquels elles siègent au CA et ou de l'Assemblée Spéciale. Ce rapport doit être présenté à l'assemblée pour vote dans les 3 mois qui suivent l'AG qui a approuvé les comptes de l'EPL.

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-243500550-20251211-CC_2025_182-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

En application des dispositions de l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales, en annexe de la présente délibération le rapport d'activité 2024 de la société d'aménagement et de développement d'Ille-et-Vilaine Terre & Toit.

Les principaux éléments du rapport d'activités, tel que présenté par la société, sont exposés ci- dessous, le détail des opérations figurant en annexe.

- Les concessions d'aménagement / conventions publiques d'aménagement
- Les opérations réalisées en propre
- Les opérations en prise de participations
- Les missions d'assistance à maitrise d'ouvrage
- Le compte de résultat de l'année.

En complément, les opérations menées avec Montfort Communauté sont listées ci-dessous :

- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la création de la ZAC communautaire du secteur de la gare de Montfort sur Meu pour un montant HT de 12 330€ hors option ;
- Suite de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (lancée en 2023) pour la démolition de bâtiments au 6 rue de Bédée à Iffendic pour un montant HT de 4600€ ;
- Mission d'AMO pour l'extension de la ZAE de la Nouette pour un montant HT de 8 775,00€
- Mission d'AMO pour la gestion des désordres sur la voirie de la ZAE PAPPB pour un montant HT de 6 700,00€ HT
- Mission d'AMO pour le suivi des travaux seconde phase de la ZAE PAPPB pour un montant HT de 5 200,00€ HT
- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la recyclerie : 25 901 € HT

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- prend acte du rapport d'activité 2024 de la SEM « Terre & Toit ».

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS

Le secrétaire de séance,

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

